

DÉSHERBAGE MAÏS :

Nouvelles solutions recommandées pour lutter efficacement contre les graminées et les dicots

La complémentarité en prélevée de spécialités racinaires à action anti-germinative

Spectre et niveau d'efficacité par adventice

Synthèse des essais SYNGENTA & BASF 2012 - 2015

Spectre d'efficacité *	Dakota-P/Beologa-P/Wing-P : 3 - 3,5 l/ha + Calliprime Xtra : 0,2 - 0,25 l/ha
Dicotylédones classiques	
Amarante réfléchie	
Chénopode blanc	
Chénopode hybride	
Chénopode polysperme	
Morelle noire	
Renouée à feuilles de patience	
Renouée persicaire	
Dicotylédones difficiles	
Ambroisie à feuilles d'armoise	
Arroche étalée	
Datura stramoine	
Fumeterre officinal	
Gaillet gratteron	
Géranium à feuilles découpées	
Lampourde	
Linaire bâtarde	
Mercuriale annuelle	
Pensée des champs	
Renouée des oiseaux	
Renouée liseron	
Véronique de Perse	
Véronique feuille de lierre	
Dicotylédones diverses	
Buglosse des champs (<i>Lycopsis</i>)	
Capselle bourse à pasteur	
Chrysanthème des moissons	
Colza	
Laïteron rude	
Lamier pourpre	
Matricaire sp.	
Mouron des champs	
Pourpier maraîcher	
Séneçon vulgaire	
Stellaire ou Mouron des oiseaux	
Graminées	
Digitaire sp.	3,5 l/ha
Digitaire sanguine	3,5 l/ha
Panic faux-millet	3,5 l/ha
Panic pied de coq	3,5 l/ha
Paturin annuel	3,5 l/ha
Sétaire glauque	3,5 l/ha
Sétaire verte	3,5 l/ha
Sétaire verticillée	3,5 l/ha

Efficacité (%) > 95 % | 85 - 95 % | 70 - 85 % | 50 - 70 % | < 50 %

* Les pourcentages d'efficacité correspondent à des moyennes issues des résultats de nos essais, ce qui n'exclut pas ponctuellement un taux d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des adventices.



DOSES RECOMMANDÉES :

Adapter en fonction de la flore attendue et du type de sol

Flore dominante	 Calliprime® Xtra + Dakota-P/Beлага-P/Wing-P
Dicots classiques	0,2 - 0,25 l/ha + 2,5 l/ha
Dicots difficiles*	0,2 - 0,25 l/ha + 2,5 - 3 l/ha
Graminées estivales	0,2 - 0,25 l/ha + 3 - 3,5** l/ha

Stade d'intervention :

- En prélevée stricte.

Conseils :

- L'application doit être réalisée sur un sol frais et humide.
- Une pluie (*ou une irrigation*) d'au moins 10 mm dans les 10 jours qui suivent l'application est nécessaire pour une efficacité optimale sur les adventices sensibles.

* En présence d'une flore à dominante dicotylédones difficiles, l'intervention dans le cadre d'un programme Pré puis Post est recommandée.

** Adapter la dose/ha en fonction du type de sol (se référer à l'étiquette produit).

BASF France S.A.S. - Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

DAKOTA®-P / BELOGA®-P / WING®-P : AMM n°2090113. Composition : 212,5 g/l de dmta-p + 250 g/l de pendiméthaline. Formulation : EC – Classement toxicologique : H315 : Provoque une irritation cutanée. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Usages et doses autorisés : se référer à l'étiquette du produit. Délay avant récolte (DAR) : 100 jours maïs, millet, moha grain et sorgho / 90 jours pour le maïs, millet, moha fourrage. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m. ZNT arthropodes et plantes non-cibles : 5 mètres. Délay de rentrée dans la culture : 48 heures après le traitement. Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat. III type PB 3, manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Référence : 714 MAHE0116R. Décembre 2015. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France Division Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Habit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.

RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

CALLIPRIME® XTRA - AMM N° 2150012 - Composition : 480 g/l mésotrione * - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SP63 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau. SP63 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

© Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées* : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr (*nouveau catalogue des usages).

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**